

Coullons, Le Journal

Janvier 2018 - N° 32

Agenda



FEVRIER

- Dim. 4 Loto du Gardo Carpe Club
Sam. 17 Soirée dansante
de l'Harmonie de Coullons
Sam. 24 Carnaval du Comité des Fêtes
Pêche à la truite « la Huttière »
de la Gardonnette

MARS

- Du 2 au 4 Concours hippique
Centre Equestre des Brosses
Dim. 4 Loto du Club de l'Amitié
Assemblée Générale de la Gardonnette
Dim. 11 Loto du Football Club Coullons
Sam. 17 Stage de Yoga Eveil Sérénité
Loto du Gardo Carpe Club
Dim. 18 Randonnée "La Paysanne"
Club de Rando Loisirs Coullons
Du 23
au 25 Concours hippique
Centre Equestre des Brosses
Sam. 24 Pêche à la truite « la Huttière »
de la Gardonnette
ASPTT - 100 km du Loiret
Étang la Plancherotte
Dim. 25 Fête du Printemps de l'ACAI

Edito

Que retiendrons-nous politiquement de 2017 ?

L'année passée a été particulièrement marquée par les élections présidentielles et législatives. Il est à ce jour objectivement trop tôt pour juger de l'action du nouveau gouvernement. Certaines annonces ont toutefois renforcé les inquiétudes concernant les finances locales et la ruralité.



Une réforme de la fiscalité, et notamment en ce qui concerne la taxe d'habitation et sa suppression progressive, retient localement notre attention. Le « manque à gagner » pour les communes serait compensé dans un premier temps par des dotations de l'état. Une nouvelle taxe verra-t-elle le jour ? Difficile de se faire une opinion au vu des annonces et démentis de ces derniers jours.

De nouvelles baisses des dotations de fonctionnement de l'état aux collectivités locales à compter de 2019 sont en tout cas une certitude. Et début 2018 a été marqué par le train des hausses de tarifs et de fiscalité qui dépassent amplement la simple prise en compte de l'inflation. Rien de changé en ce domaine !

Il me semble que dans une période qui paraît pour diverses raisons anxiogène, il serait bon d'être clair et précis. Que le bien être de la population devrait être un objectif prioritaire. Pour l'instant me semble-t-il le compte n'y est pas. Soyons patients et vigilants.

Concernant notre commune, grâce à la réorganisation de nos services, nous allons sortir d'une période difficile. Nos comptes repassent dans le vert pour 2017 et 2018, j'aurais l'occasion de vous donner plus de détails prochainement. De quoi faire face à quelques investissements prioritaires qu'il nous faudra soigneusement sélectionner et de lancer le futur lotissement « des étangs » dès cette année.

Le conseil municipal de Coullons et l'ensemble de nos services se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018.

Hervé PICHERY, Maire de Coullons

Ce journal a vocation à vous donner des informations sur l'activité dans notre commune. N'hésitez pas à effectuer des propositions d'articles ou à nous solliciter sur des sujets que vous souhaitez voir aborder en contactant les membres de la commission à l'adresse :

coullons.comculture@orange.fr



Avec le soutien de la Conférence des Financeurs

L'association **AGE CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) se trouve à Gien et a pour mission d'aider les personnes âgées.

Nos missions envers les personnes âgées sont :

- * D'informer et de conseiller.
- * D'évaluer les besoins à domicile.
- * D'accompagner dans les démarches et mettre en œuvre les aides.
- * D'organiser des actions de prévention (conférences, forum...). Des ateliers numériques et des ateliers « équilibre » sont proposés aux seniors.

Depuis le 1^{er} juillet 2017 :

- * Retrait de la mission handicap (s'adresser désormais à la M.D.D. ou à la M.D.P.H.).
- * Evolution de nos missions suite aux changements imposés par le département. Dans ce cadre, nous organisons depuis octobre des réunions publiques pour les seniors de 60 ans et plus, ouvertes également aux élus locaux, aidants familiaux et professionnels.

Ces réunions ont pour objet d'informer le public sur les différents dispositifs d'aide existants permettant de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Le CLIC a le projet de se déplacer sur un maximum de communes sur le territoire qui lui est dévolu.

Notre équipe est complétée par une gestionnaire de cas MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie), Ludivine Girard, qui doit plus spécifiquement accompagner les personnes en situation difficile, atteintes de pertes cognitives, pour un maintien à domicile adapté.

De ce fait AGE CLIC est votre interlocuteur pour toutes les demandes de renseignements favorisant le maintien à domicile.

Notre association est composée d'une équipe de **2 coordinatrices** (Alice Boitard et Soriya Prak) pouvant intervenir sur les cantons de Briare, Châtillon-Coligny, Châtillon-sur-Loire, Château-Renard et Gien.

Nos bureaux sont ouverts tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 en présence de notre secrétaire Marie-José Sallé, 5, rue des Cigognes - 45500 Gien.

Notre service est gratuit et confidentiel. N'hésitez pas à nous contacter au : 02 38 38 37 51 ou clicdugiennois@wanadoo.fr

M.D.D. : Maison Du Département du Giennois - M.D.P.H. : Maison Départementale des Personnes Handicapées

SOYEZ VIGILANT !

Un agent EdF, un agent du Service des Eaux, un gendarme se présente chez vous sans que vous en soyez avisés ?

Soyez vigilants !

De nombreux départements sont régulièrement la cible de "vols par usage d'une fausse qualité", terme utilisé pour décrire les vols réalisés de manière générale au domicile des particuliers, par des malfaiteurs se faisant passer pour des professionnels, ou des représentants d'administration (y compris pour des gendarmes !)

Ces escrocs utilisent des méthodes bien rodées, avec des scénarios souvent très similaires :

- Des faux gendarmes se présentent à votre domicile, exhibent furtivement une carte sur laquelle est mentionné « Gendarmerie », et sont en civil, porteurs de brassards « gendarmerie ». Prétextant venir suite à une enquête, ils en profitent pour vérifier votre logement, et y dérober des objets de valeur.
- Un faux plombier se présente chez vous, afin de contrôler votre installation suite à une fuite d'eau importante chez votre voisin. Il vous demande d'effectuer avec lui des vérifications et en profite pour vous subtiliser des objets de valeurs.



De nombreux autres scénarios sont exploités par ces malfaiteurs, qui ne sont que rarement à cours d'imagination.

Veillez donc à respecter quelques simples recommandations :

- Évitez de faire pénétrer une personne inconnue dans votre domicile, quelle que soit la raison invoquée.
- Tout individu se présentant au domicile doit être annoncé et présenter une carte professionnelle.
- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, par exemple, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.
- Si une personne fait demi-tour suite à votre demande de vérification d'identité, il faut absolument nous contacter afin de l'appréhender et effectuer des contrôles. Cela évitera que votre voisin ne se fasse escroquer.

En cas de comportement suspect et au moindre doute n'hésitez pas, faites le « 17 » ou le « 112 » avant d'autoriser la personne à entrer chez vous

L'HARMONIE DE COULLONS



Forte de ses 49 membres, l'Harmonie de Coullons peut voir l'avenir sans crainte et assurer toutes prestations musicales. Avec un effectif d'une moyenne d'âge de 33 ans, nous avons au cours de l'année 2017 accueilli des jeunes comme Bastien Aubert, Maxence Mimbourg et Eloi Huet aux percussions, Marie Aubert et Coralie Godichon comme flûtistes, et en adultes Magalie Brunet, Guillaume Huet tous deux saxophonistes ainsi que Jérôme Mercier trompettiste.

Ces dernières recrues ont pu facilement s'intégrer au sein de notre société durant les 25 sorties recensées : cérémonies officielles à Dampierre et Coullons, les fêtes de la musique à Autry et dans notre commune, les carnivals de Bellegarde et Ouzouer/Loire, les comices de Chatillon/Loire et Lorris, les concerts de printemps, celui de l'Étang du Puits et Noël en l'église Saint Etienne, etc. Pour entretenir la bonne ambiance qui règne dans notre association, les repas, sorties et voyage font partie des activités que nous nous efforçons de maintenir et pour aussi récompenser tous les membres.

Notre Bureau Directeur a été renouvelé en novembre dernier et se compose donc de Rémi Bedu à la présidence, Christophe Huard vice-président, Christine Orange trésorière, Fanny Petit secrétaire, Patrice Habay vice-trésorier et secrétaire, membres : Aline Dumasdelage, Karine Cosson, Roselyne Jacob, Jean-Claude Belk, Thierry Chenuet et Sylvain Perdieu. Olivier Mimbourg et Rémi Bedu ont reconduit leur fonction de directeur pour dix années supplémentaires.



Les deux prochaines manifestations que nous organisons auront lieu les samedis 17 février avec une soirée dansante à la salle polyvalente, et le 21 avril pour le dîner-concert de printemps. Jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes déjà musiciens(nes), ou devenez le en rejoignant l'École de Musique Municipale de Coullons (renseignements en Mairie).

Coullons, le journal

LE SPANC

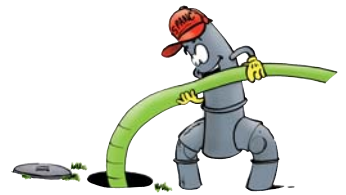
Encore un sigle qui ne peut être clair que pour les initiés !

Le **S**ervice **P**ublic d'**A**ssainissement **N**on **C**ollectif, est géré par la **C**ommunauté des **C**ommunes **G**iennoises (CdCG), au profit des habitants des communes adhérentes.

L'évacuation des eaux usées des habitations du centre bourg se fait par l'intermédiaire de la station d'épuration, c'est le service d'assainissement collectif. Pour les habitations construites dans « les écarts », l'assainissement se fait de façon individuelle, et c'est alors le rôle du SPANC d'instruire les dossiers de demande d'installation neuve, de contrôler l'exécution des travaux neufs, de contrôler de façon périodique (tous les 7 ans) les installations, et de gérer la totalité de ces services. Pour la CdCG, ce sont 5000 habitants qui sont desservis par le SPANC, soit 1860 habitations (364 habitations pour Coullons).

Les propriétaires de ces installations le savent bien, il est nécessaire de façon périodique (tous les 3 à 5 années en moyenne) de faire intervenir un professionnel pour vidanger et nettoyer l'installation.

Depuis quelques années, la CdCG propose aux usagers de commander de façon groupée cette prestation d'entretien et ainsi de bénéficier d'un tarif très avantageux par l'intermédiaire d'une redevance qui s'élève à un montant de 107,68 € pour cette année.



Cette redevance couvre les démarches administratives de la mission, la fourniture de l'eau nécessaire aux prestations, la vidange de la fosse jusqu'à 3000 litres, incluant le déroulement de 50 mètres maximum de tuyaux, le curage et le nettoyage de l'installation, un test de bon fonctionnement, le démarrage de la mise en eau de la fosse, le transport, le dépotage et le traitement des matières de vidange dans un site réglementaire. La redevance peut être adaptée en cas de fosse d'un volume supérieur à 3000 litres ou d'une distance supérieure à 50 mètres.

N'hésitez pas à contacter la CdCG, 3 chemin de Montfort à GIEN (02 38 29 80 00) pour une demande de renseignements ou la commande de la vidange de votre fosse, vous ferez ainsi des économies substantielles.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Le recensement de la population a commencé le 18 janvier dernier et se terminera le 17 février 2018. Certains d'entre vous ont certainement déjà été recensés... !

2 méthodes possibles à votre disposition :

- Le recensement en ligne par internet, pratique et rapide
- Le recensement habituel par document papier.

Dans les 2 cas c'est votre agent recenseur, recruté par la mairie, qui vous remettra les documents, celui-ci se présentera chez vous, muni de sa carte officielle d'agent recenseur.

Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également vous déplacer en Mairie, un ordinateur vous est mis à disposition.

- > **Si vous répondez par internet, rendez-vous sur le site :** www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne » Pour vous connecter, utilisez votre code d'accès et votre mot de passe.

Ils figureront sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage.

Ensuite laissez-vous guider

- > **Si vous répondez sur les documents papier :** remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il pourra éventuellement vous y aider si vous le souhaitez.

Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous.

Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la CNIL - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

La tâche de nos 6 agents recenseurs n'est pas des plus simple, nous comptons donc sur vous, pour leur réserver un accueil cordial.



De gauche à droite : Eric Bonte, Brigitte Roudil-Mouchet, Marion Gallois, Sylvette Samour, Nadine Delagré, Christelle Martin et Agnès Coutant la coordinatrice communale.

BOULANGERIE RIOTTO

Nathalie et Philippe RIOTTO sont les responsables de la boulangerie de la Place du Marché de Coullons. Agés tous les deux de 52 ans, ils sont originaires de la région Parisienne et parents de deux garçons.

Attiré dès son plus jeune âge, à 14 ans Philippe s'orienté vers l'apprentissage. Son CAP de pâtisserie en poche, il travaille dans plusieurs enseignes à Paris puis dans le Val de Marne. Il garde un excellent souvenir de cette époque notamment en participant au bi-centenaire de la Tour Eiffel en tant que jeune pâtissier.

En 1998, il décide de franchir le pas, il achète une petite boulangerie à Maisons Alfort, où il apprendra à faire le pain avec M. Buisson, il fabriquera la pâtisserie, la boulangerie ainsi que la viennoiserie. C'est à cette époque que Nathalie, comptable, rejoint son mari dans le commerce

En 2005, il vend et il rachète une autre boulangerie un peu plus importante au Perreux sur Marne.

En 2013, il décide de vendre et de quitter la région parisienne pour s'installer dans le Loiret.

Le 7 mars 2014 il reprend la boulangerie-pâtisserie du centre de Coullons. Après d'importants travaux de rénovation de la boutique et du labo pâtissier il ouvre son commerce.

La boulangerie emploie deux personnes, Alicia vendeuse et Christophe



pâtissier, expérimentés tous les deux car déjà présents du temps de Messieurs CAMUS et SEOANE.

Le commerce participe à l'économie locale en consommant pour la fabrication des pâtisseries, tartes, quiches et pains spéciaux, des produits de la boucherie LECOMTE ou du GAEC Sébastien et Laurent BEAUBOIS.

Au-delà de la fabrication journalière de toutes sortes de pains et de viennoiseries, le commerce propose un véritable service de conception et de fabrication de pâtisserie pour tout événement : mariage, baptême, fêtes, anniversaire etc... Pour Pâques elle met à disposition des clients une large gamme de création en chocolat.

La boulangerie RIOTTO qui occupe une place centrale à Coullons souhaite continuer à se mettre à disposition de sa clientèle, qu'elle sent cependant moins importante ces derniers temps. Il importe à chaque Coullonnais d'en prendre conscience pour pérenniser le commerce.

Le commerce est ouvert du vendredi au mardi de 6h45 à 13h15 et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 7h00 à 13h15. Fermé les mercredi et jeudi. Vous pouvez les contacter par téléphone au 0238361062 ou par mail riotto.philippe@orange.fr

Nathalie et Philippe RIOTTO



Naissances : Tom LÉPICIER le 6/12/2017
Raphaël MARIËN le 17/12/2017

Décès :
Georges BLONDEAU (90 ans) le 22/11/2017
Mercédès LOPEZ née HERRANZ (87 ans) le 8/1/2018

Horaires d'ouverture de la Mairie - Lundi de 15h à 18h. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h



Bulletin d'informations municipales édité par la Mairie de Coullons :
Rue de la Mairie - 45720 Coullons - Tél. 02 38 36 10 10
courriel : coullons.mairie@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Hervé PICHÉRY, Maire.
Dépôt légal : juin 2014.
Articles rédigés par les élus et les associations locales.
Crédit photos : Mairie, Associations.
Impression : Imprimerie Centrale - 45500 Gien

